

Les fortifications de Saillon

Une contribution concernant l'enceinte avancée occidentale

Alessandra ANTONINI

Les fortifications du château de Saillon ont fait récemment l'objet d'une consolidation. En 2006, des travaux ont été effectués sur les tronçons de l'enceinte situés en amont de l'église et sur l'emplacement même du château. En 2007, ils ont été étendus à la muraille reliant la tour médiane «B» à la tour maîtresse «D», aussi appelée «tour Bayart» (fig. 1). L'intervention a compris le piquage des joints, le rempochage des maçonneries et la consolidation de l'arasement (sans exhaussements ni restitutions de crénelages). Si la première étape des travaux n'a pas été suivie par un archéologue, lors de la deuxième étape, un mandat a été attribué par le conservateur des Monuments historiques du canton du Valais, Renaud Bucher, au bureau TERA Sàrl (Sion), mandat qui a permis d'effectuer une analyse des maçonneries avant leur recrépissage¹. Les différentes phases de construction

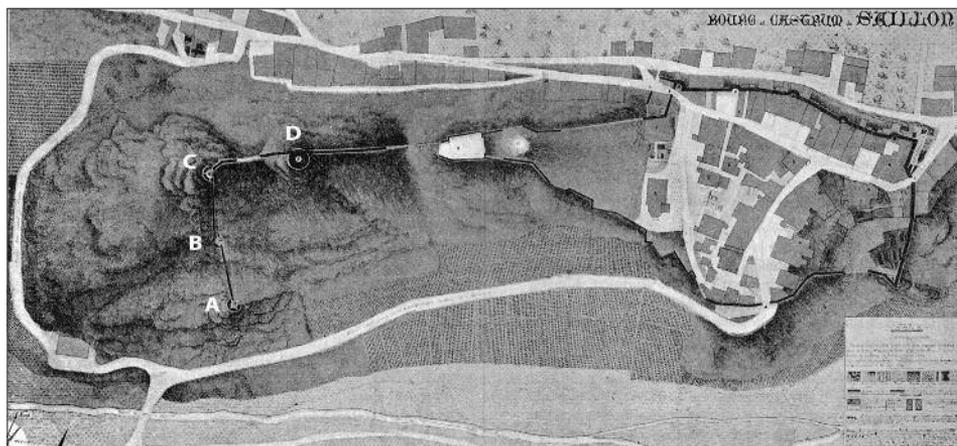


Fig. 1 – Bourg et château de Saillon, relevé par Albert Naef. A: tour sud. B: tour médiane. C: tour d'angle. D: tour maîtresse ou tour Bayart. (Base du plan publié dans ALBERT NAEF, «Bourg et castrum de Saillon», dans *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1895, p. 416-426. Voir planche 23).

¹ Je remercie les collaborateurs du bureau TERA Sàrl pour leur engagement sur le terrain et lors de la rédaction du rapport, notamment Marie-Paule Guex (archéologue) et Marianne de Morsier (dessinatrice), ainsi que l'équipe de l'entreprise de maçonnerie Fardel-Délèze (Sion) pour leur disponibilité.

ont été documentées par des photos numériques. Aucun relevé à l'échelle n'a été effectué; aucune fouille n'a été entamée dans le but de dégager la base des murs.

Etat de conservation des maçonneries

La tour médiane «B» est conservée sur toute sa hauteur, avec un ancien crénelage. A l'intérieur, la base des maçonneries et notamment la tablette des fenêtres inférieures sont cachées par des remblais (fig. 2). En amont de cette tour, la muraille est visible sur une hauteur de plus de 2 mètres (du côté intérieur) et sur toute sa longueur (seule la jonction avec la tour d'angle a été reconstruite au XX^e siècle). Son parapet était pourvu de redents ajourés de meurtrières dont ne subsistent plus que quelques restes.

La tour d'angle «C» est tronquée au niveau du linteau des fenêtres supérieures. Son couronnement horizontal a été aménagé lors d'une consolidation au cours du XX^e siècle. Cette tour est reliée au tronçon nord de la muraille par un mur d'orientation oblique arraché abruptement jusqu'au rocher, à une distance d'environ 5 m depuis la tour. La suite du mur est d'abord enfouie sous des pierres empi-lées et sous la végétation rampante (fig. 3). Mais, près de la tour Bayart, l'enceinte s'élève encore sur une hauteur de plus de 3 m, avec son mur de parapet crénelé (restes d'au moins trois merlons). Ce tronçon posait de graves problèmes de statique: le parapet fortement dégradé et posé sur un doublage de la muraille primitive présentait un faux aplomb dangereux et risquait de se décoller.



Fig. 2 – L'enceinte avancée occidentale. Vue générale de la face intérieure.

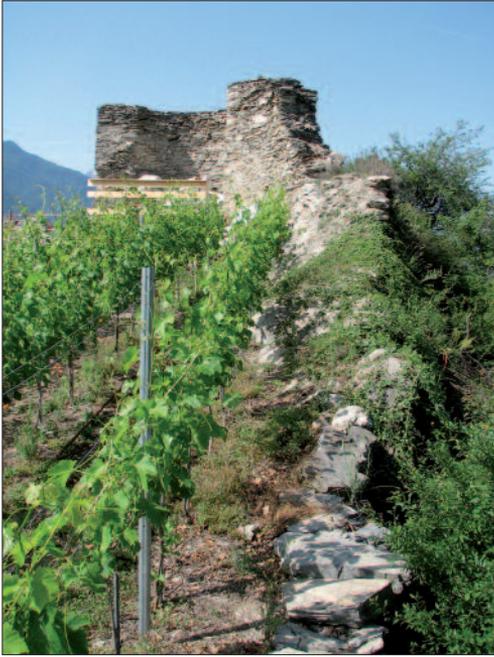


Fig. 3 – Le tronçon nord de l'enceinte avancée occidentale; au fond, la tour d'angle. Vue vers l'ouest.

Le tronçon occidental de l'enceinte

L'analyse de l'enceinte occidentale, depuis la tour médiane «B» jusqu'à la tour d'angle «C», a permis de mettre en évidence cinq phases de construction principales. Le mur primitif (première phase) semble d'abord avoir été renforcé par des tours de faible hauteur (deuxième phase), qui par la suite ont été reconstruites (troisième phase) ou surélevées (quatrième et cinquième phases).

Première phase: un simple mur transversal?

Le pan de mur le plus ancien de ce tronçon de muraille a été repéré au nord de la tour médiane «B» (fig. 4 et 6, UT1, UT3). Il possède une largeur de 0.90 m et comporte deux meurtrières (fig. 5). L'insertion basse de ces ouvertures indique que le niveau de circulation du côté intérieur de l'enceinte devait à l'origine se situer sur le rocher (la meurtrière sud est occultée par les remblais de la vigne).

Le sommet de cette première courtine est arraché parallèlement à la pente du terrain et forme un arasement oblique interrompu à environ 8 m de distance depuis la tour médiane par un piédroit vertical (fig. 6). Ce piédroit (hauteur 1.15 m) coïncide avec un changement du caractère de la maçonnerie, sans pour autant pouvoir distinguer une limite². Il pourrait correspondre au montant d'une meurtrière. Il faudrait alors admettre qu'au sud, le mur était à l'origine nettement plus haut que l'arase actuelle; cette hypothèse nous semble peu vraisemblable. Le piédroit devait plutôt correspondre au montant d'un redent. Le premier mur défensif (encore sans tours flanquantes) était probablement doté d'un couronnement oblique interrompu par des ressauts verticaux qui permettaient de compenser le dénivellement abrupt des vires du rocher.

² Les mortiers des maçonneries UT1 et UT3 ne se différencient pas.

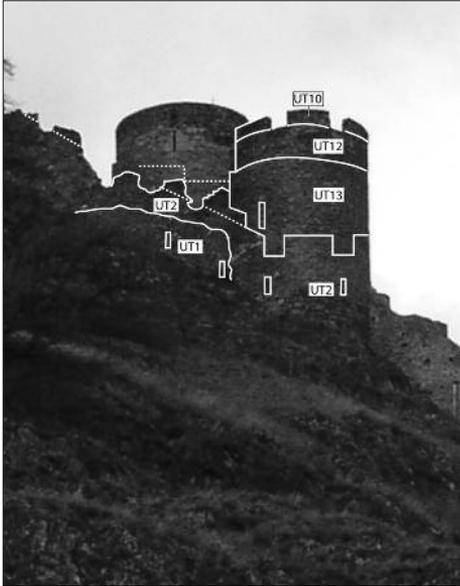


Fig. 4 – La tour médiane «B», face extérieure. 1^{re} phase: UT1; 2^e phase: UT2; 4^e phase: UT13 (exhaussement de la tour); 5^e phase: UT10 et UT12 (crénelage de la tour).



Fig. 5 – La meurtrière supérieure du premier mur occidental (UT1), face intérieure.

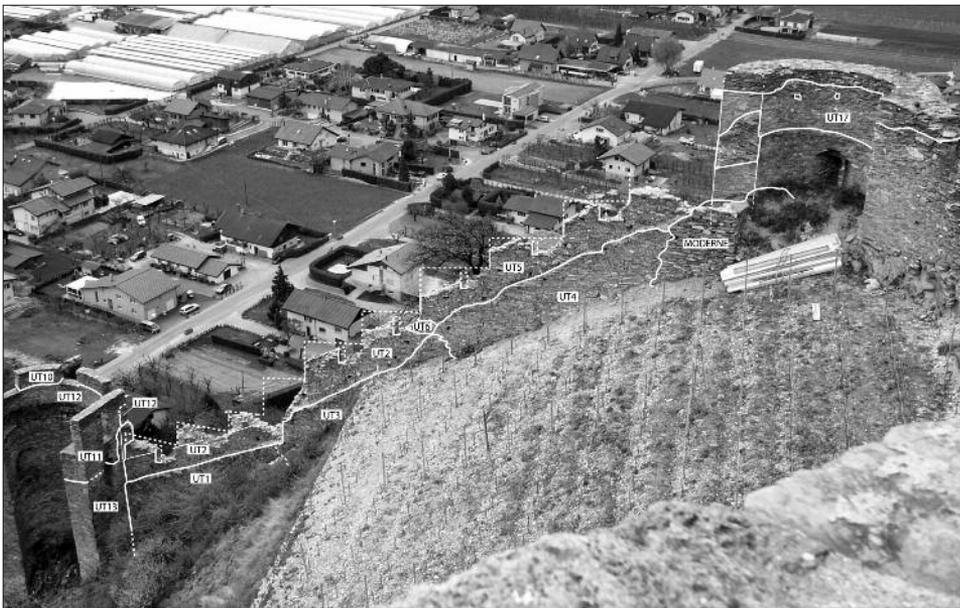


Fig. 6 – Le tronçon de l'enceinte compris entre la tour médiane «B» et la tour d'angle «C», face intérieure. 1^{re} phase: UT1 et UT3; 2^e phase: UT2; 3^e phase: UT4 et UT6, avec la réfection des redents UT5; 4^e phase: UT13; 5^e phase: UT10, UT11, UT12. En pointillé la restitution des redents et des meurtrières.

Deuxième phase: ajout d'un parapet à redents et d'une tour flanquante

La deuxième phase de construction indique une intervention importante de renforcement de la muraille. On constate d'une part la reprise du couronnement primitif et son exhaussement par un parapet à redents ajouré de meurtrières, et d'autre part l'ajout d'une tour de flanquement (la tour médiane «B»).

Le parapet à redents au nord de la tour «B»

Le parapet à redents (UT2) bâti sur l'arase du mur primitif est plus faible que la partie sous-jacente. Aligné sur le parement extérieur du mur, le parapet (épaisseur 0.55 m) forme ainsi à sa base un ressaut de 0.35 m (utilisé peut-être comme support d'un chemin de ronde en bois?). Au sud, le mur de parapet est lié aux maçonneries qui constituent la partie inférieure de la tour «B»; au nord, il est arraché comme son soubassement (UT3).

Les restes de piédroits permettent de restituer six redents répartis à distance plus ou moins régulière (fig. 6). Ils avaient une largeur comprise entre 2.90 et 3.20 m et une hauteur³ avoisinant les 2 m, excepté le 4^e redent (celui qui double le redent de la phase précédente), restitué avec une hauteur de plus de 3 m. Au moins trois de ces redents étaient pourvus de meurtrières (à embrasure non-évasée).

La maçonnerie des redents présente une étonnante particularité de construction. Elle est en effet posée sur un lit incliné d'ardoises (fig. 7), un alignement



Fig. 7 – Muraille occidentale, face extérieure en amont de la tour «B». On distingue la limite oblique entre les maçonneries UT4 (partie inférieure) et UT5 (partie supérieure).

³ Dimension attestée pour les 5^e et 6^e redents depuis la tour «B».

interrompu par les meurtrières et le montant des redents. La fonction de ce lit d'ardoises n'est pas claire. Il ne peut pas s'agir d'un ancien recouvrement du mur étant donné que les redents sont contemporains de la maçonnerie sous-jacente (les maçonneries sont identiques). Des bandes similaires se notent souvent sur des pignons de maisons, où les ardoises de toiture sont prises dans la maçonnerie. Mais ici, un chemin de ronde couvert nous paraît peu vraisemblable en raison de la faible hauteur de ces ardoises par rapport au ressaut du mur d'enceinte.

La tour de flanquement médiane «B»

La tour médiane (UT2) se greffe du côté nord contre l'arrachement de l'enceinte primitive (UT1) et est clairement contemporaine du parapet à redents qui la surmonte (fig. 4). Au sud, la maçonnerie de la tour paraît liée avec le mur d'enceinte qui se poursuit en direction de la plaine. Il s'agit d'une tour de flanquement «ouverte à la gorge». A l'origine, cette tour était beaucoup plus basse qu'aujourd'hui et ne comprenait que l'étage inférieur doté de meurtrières, ainsi qu'un étage crénelé. A l'étage inférieur, on marchait probablement sur le rocher (le sol n'a pas été dégagé), tandis que le plancher des combles se situait à la base du parapet crénelé, sur le ressaut large de 0.60 m (fig. 8). La tour était à l'origine certainement dotée d'une toiture posée sur le crénelage; la gorge «ouverte» était sans doute fermée par une paroi en bois.

Les deux meurtrières ont, du côté intérieur, une forme très évasée. L'ouverture est surmontée d'un arc surbaissé (le talus de la vigne cache la tablette). Le créne-

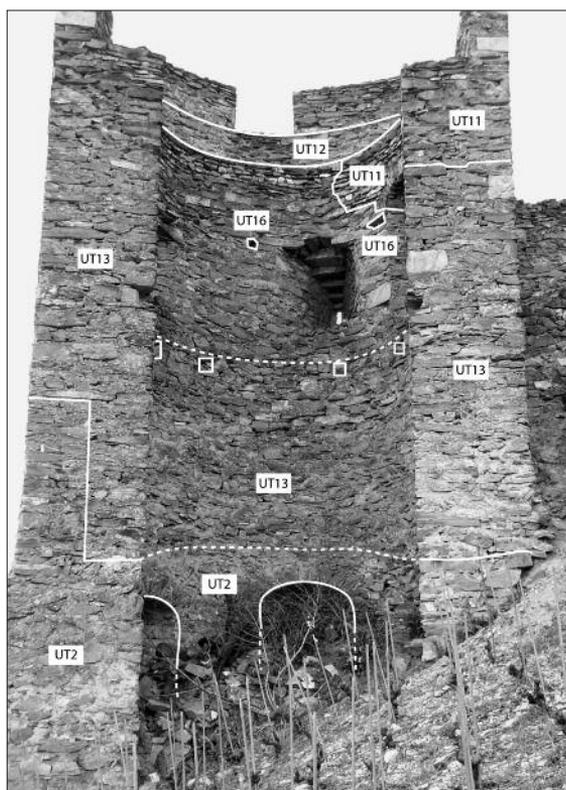


Fig. 8 – Tour médiane «B», face intérieure. 2^e phase: UT2 avec l'embrasure arquée des meurtrières et le merlon primitif. 4^e phase: UT13. 5^e phase: UT10 (merlon) et UT11 (porte). Aménagements en bois disparus: trous de solives d'un plancher; rondin traversant la maçonnerie; percements pour l'aménagement d'une structure en bois (UT16).

lage horizontal de la tour est constitué de deux merlons et deux créneaux⁴. Le dernier créneau au nord est relié au parapet du mur d'enceinte par l'intermédiaire de deux redents inclinés (hauteur respective 0.90 et 1.10 m, largeur 1.75 et 1.90 m). Le redent supérieur et le premier redent de l'enceinte sont d'ailleurs unis par le même lit incliné d'ardoises, élément caractéristique du parapet à redents de cette phase.

Troisième phase: (re)construction de l'angle supérieur de la muraille avec la tour

La troisième phase de construction est de nouveau une intervention d'envergure qui touche l'angle nord-ouest de l'enceinte: cette partie est entièrement reconstruite, peut-être en en modifiant le tracé. Le mur primitif (UT1/3) et le parapet à redents (UT2) sont en effet clairement arrachés à leur extrémité supérieure. La suite du mur (le socle UT4 et le parapet UT6) a été construite avec un mortier et des pierres différents (fig. 6). Quant au socle du mur (UT4), il est contemporain de la tour d'angle (UT17): leurs mortiers sont similaires.

La maçonnerie de l'enceinte

Le couronnement du socle (UT4) est incliné suivant une pente plus ou moins régulière. Du côté intérieur, le ressaut ne présente plus à aucun endroit sa surface primitive. Il est cependant difficile de déterminer si les arrachements résultent d'une démolition précédant la construction du parapet ou d'une usure par le temps. Des négatifs d'arrachement entre la partie inférieure du mur et le parapet sont par contre repérables également sur la face extérieure du mur, indiquant que le parapet a dû être reconstruit à un moment donné, remplaçant une maçonnerie plus ancienne (fig. 6, UT6). Les nouveaux redents (UT5) comportent comme auparavant un lit incliné d'ardoises prises entre deux maçonneries identiques et des meurtrières à embrasure droite, ainsi qu'un petit ressaut de 0.25 à 0.40 m à la base du parapet.

La tour d'angle «C»

La tour d'angle correspond au type de tour de flanquement «ouverte à la gorge». Les maçonneries semblent toutes appartenir à la même phase de construction (fig. 6, UT17), à l'exception du couronnement refait au XX^e siècle⁵. La tour était composée d'au moins deux étages dotés de meurtrières, au-dessus desquels devait à l'origine exister au moins l'étage des combles avec le crénelage. La tour d'angle est ainsi plus haute que la tour médiane dans sa phase primitive; ses maçonneries atteignent une épaisseur de 1.50 m et le diamètre intérieur mesure 4.30 m. Le niveau du sol entre les deux étages conservés est marqué par un petit ressaut de 5 à 15 cm de largeur.

Les meurtrières ne sont pas toutes identiques. La forme est adaptée à leur fonction défensive. Les deux meurtrières superposées donnant vers le sud sont similaires. Leur piédroit occidental (seul élément conservé) indique que la tablette et le linteau étaient fortement inclinés vers le bas (hauteur de la meurtrière inférieure 1.80 m). Ces meurtrières permettaient de surveiller le pied de la muraille occidentale. Deux meurtrières superposées donnent également vers le nord

⁴ Dimension du crénelage: épaisseur du parapet 0.70 m, hauteur des merlons 0.90 à 1 m, largeur des merlons 2.55 m, largeur des créneaux 1.30 m.

⁵ Le chantier de rénovation n'a pas permis une analyse détaillée des maçonneries.

(fig. 9). La tablette de ces fenêtres est moins inclinée que celle des ouvertures méridionales et leur linteau est constitué d'un arc surbaissé⁶. Placées au-dessus du précipice, ces ouvertures permettaient d'observer le coteau opposé. Une seule ouverture est orientée vers l'ouest. Aménagée à l'étage inférieur, son embrasure évasée a une largeur de 1.40 m et une hauteur de plus de 1.20 m. Son linteau légèrement incliné est constitué de dalles horizontales disposées en escalier.

Une anomalie est à signaler à mi-hauteur des meurtrières supérieures. Plusieurs trous disposés sur une ligne horizontale indiquent un aménagement avec des poutres. Il ne peut cependant pas s'agir d'un plancher, puisqu'il couperait en deux les ouvertures.

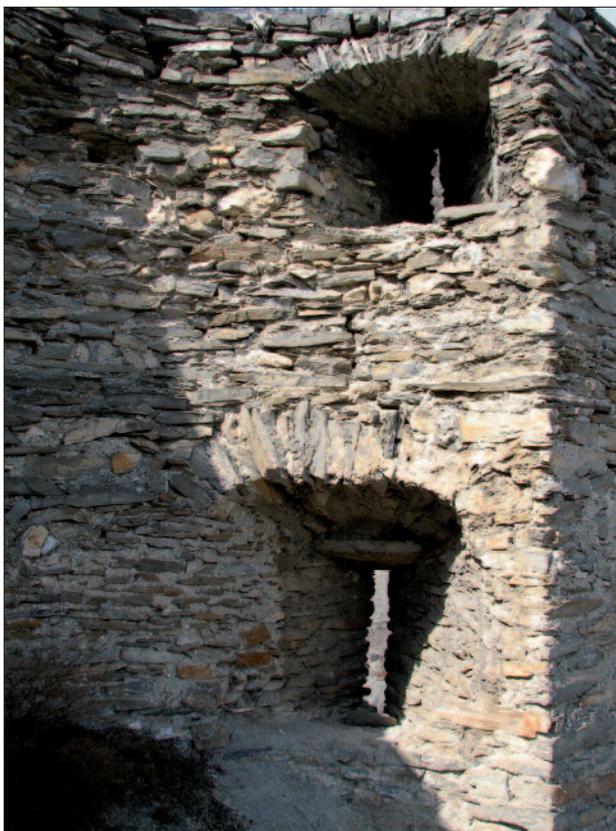


Fig. 9 – Tour d'angle «C», face intérieure. Les deux fenêtres superposées orientées vers le nord.

Quatrième phase: exhaussement de la tour médiane «B»

A un moment donné, la tour de flanquement médiane a été exhaussée de deux étages jusqu'à la base du parapet actuel. La nouvelle maçonnerie (fig. 4 et 8, UT13) double et bouche le crénelage de l'ancienne tour et surélève la maçonnerie d'environ 4 m, ajoutant un étage borgne et un deuxième étage ajouré de deux meurtrières donnant vers le sud et le nord-ouest. Ce deuxième étage était acces-

⁶ Sur l'arc de la fenêtre inférieure subsistent des restes de la finition des parois en *pietra rasa* couvrante; l'arc de la fenêtre supérieure a par contre été reconstruit ou fortement consolidé au ciment.

sible par une porte aménagée dans le flanc nord de la tour (fig. 10). Le couronnement du mur (UT13) est recouvert d'une chape de mortier lissée et patinée en surface: aucun crénelage ne semble avoir existé dans un premier temps, le toit ayant sans doute été posé directement sur la chape de mortier.

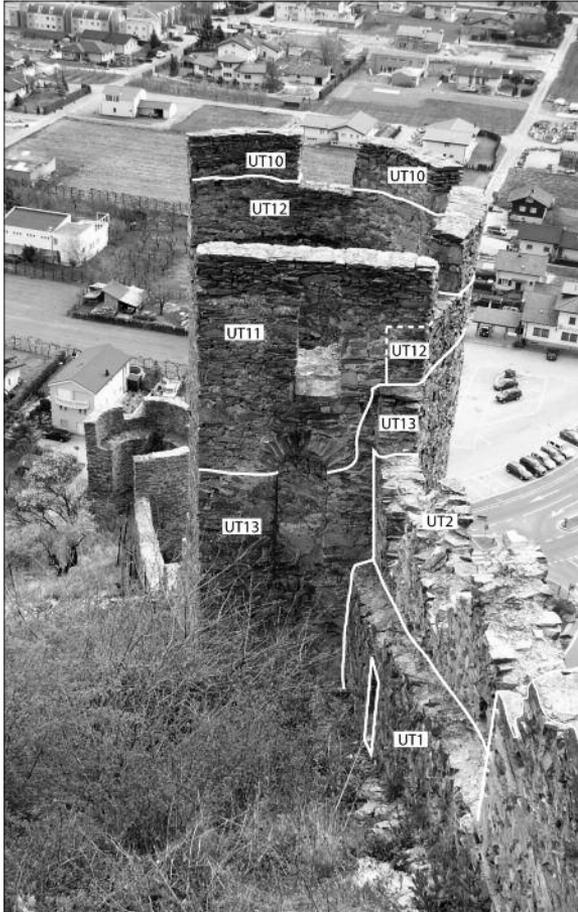


Fig. 10 – Tour médiane «B», vue vers l'aval. 1^{re} phase: UT1; 2^e phase: UT2 (crénelage); 4^e phase: UT13 (exhaussement de la tour); 5^e phase: UT12: (parapet) et UT10 (crénelage de la tour) - UT11 (porte).

Le sol du nouvel étage ajouré se situait à la même hauteur que le seuil de la porte. L'emplacement des solives est indiqué par des encoches (fig. 8, UT14) aménagées avec la construction de la maçonnerie. D'autres percements (UT16) à la hauteur des linteaux des fenêtres semblent indiquer l'insertion tardive d'un plafond. Situé légèrement plus bas, le rondin (UT15) visible à côté de la porte a été inséré dès l'origine dans la maçonnerie qu'il traverse d'ailleurs sur toute l'épaisseur. L'accès à cet étage se situe 0.50 m plus bas que le ressaut du mur d'enceinte (fig. 10). Il était probablement relié au rocher par un escalier en bois et ne constituait pas la suite d'un chemin de ronde aménagé sur le ressaut. L'arc qui couvre la porte fait partie d'une réfection ultérieure (UT11).

Aucun argument ne permet de corréler cette transformation et la construction de la tour d'angle décrite en phase 3. Les deux événements pourraient néanmoins faire partie d'une même phase de construction: l'exhaussement de la tour médiane

semble en effet répondre à la tour d'angle supérieure prévue plus haute dès l'origine. Une analyse dendrochronologique d'une solive du plancher de l'étage supérieur de la tour médiane (UT14) permettrait de dater cette phase plus précisément.

Cinquième phase: ajout d'un parapet et crénelage au sommet de la tour médiane «B»

Le couronnement de la tour médiane «B» a été par la suite équipé d'un parapet dont l'épaisseur mesure 0.55 m et la hauteur 1.10 m (fig. 4 et 10, UT12). Ce parapet borde le couronnement de la tour et se termine au nord par un piedroit qui se situe légèrement en retrait par rapport au précédent (UT13). Cette transformation était sans doute liée à une modification de la toiture.

Plus tard, l'étage des combles a été transformé une nouvelle fois. Il est doté de trois merlons (UT10) et d'un pan de mur continu au nord (UT11), dans lequel une porte est aménagée⁷. Aucune trace du plancher n'a été repérée. Celui-ci devait prendre appui sur le couronnement du mur. La surélévation de l'étage des combles par l'ajout de merlons, ainsi que l'aménagement d'une porte, accessible sans doute par un escalier en bois, indiquent la volonté de faciliter la montée au dernier étage de la tour. Auparavant, on ne pouvait probablement l'atteindre que par une trappe depuis l'étage inférieur.

L'enceinte à l'ouest de la tour Bayart (tour ronde)

L'enceinte jouxtant le pied occidental de la tour Bayart a révélé trois phases de construction. Les deux premières maçonneries (UT7 et UT8) sont posées l'une sur l'autre et constituent le socle du mur, tandis qu'une troisième maçonnerie (UT9) double la face extérieure de l'enceinte et forme le parapet crénelé (fig. 11 et 12).

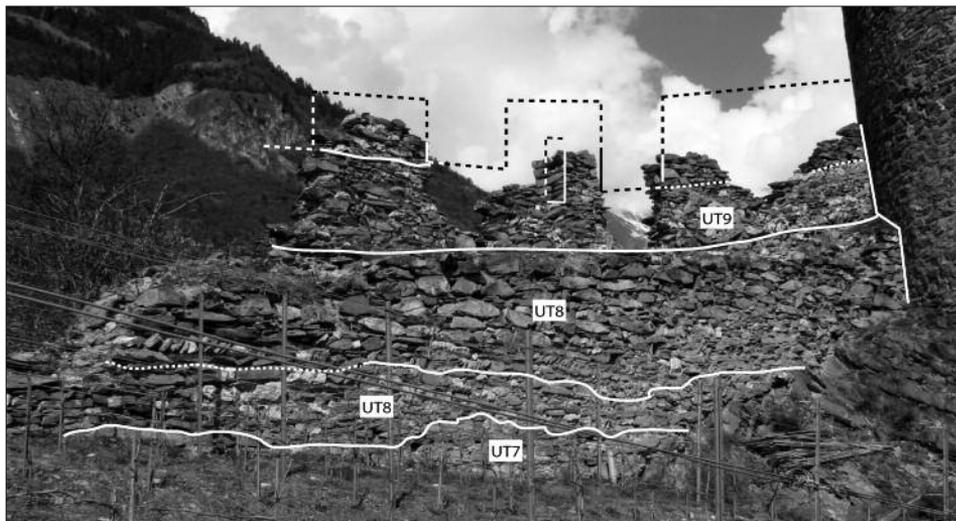


Fig. 11 – Tronçon nord de l'enceinte, face intérieure. 1^{re} phase: UT7; 2^e phase: UT8 (deux étapes de chantier); 3^e phase: UT9 (doublement de la face extérieure du mur précédent et parapet crénelé).

⁷ Dimensions des merlons: hauteur 0.90 m, largeur 2 m; dimensions de la porte: hauteur 1.75 m, largeur 0.65 m.



Fig. 12 – Partie la mieux conservée du tronçon nord de l'enceinte, avec le chemin de ronde. Vue vers l'est.

Première phase de construction

La maçonnerie constituant la base du mur (fig. 11, UT7) aboutit à l'est contre le rocher sur lequel la tour Bayart «D» est érigée. A l'extrémité occidentale, la maçonnerie est délimitée par un piédroit, peut-être le montant d'une ouverture (une meurtrière?). Aujourd'hui ce détail n'est visible que sur sa face extérieure, le parement intérieur étant caché par le talus de la vigne.

Aucune relation chronologique ne peut être établie entre cette première muraille et la tour maîtresse. Le parement parfaitement lisse de la tour Bayart indique cependant qu'elle a été construite comme élément indépendant, avant que les courtines viennent la rejoindre à l'ouest et à l'est.

Deuxième phase de construction

La partie supérieure du mur d'enceinte a ensuite été reconstruite ou surélevée. Une limite de travail horizontale est repérable environ 0.70 m au-dessus de l'arase de la maçonnerie antérieure. L'extrémité orientale du nouveau mur (UT8) s'appuie contre le parement de la tour Bayart, tandis que son extrémité opposée est arrachée sur presque toute sa hauteur à une dizaine de mètres de la tour. Aucune trace d'un éventuel parapet n'est conservée sur l'arase supérieure de cette maçonnerie. Vu la faible épaisseur de la muraille, celui-ci ne devait former qu'un retrait minime par rapport au mur sous-jacent, comparable au ressaut de la courtine occidentale.

Troisième phase de construction

Lors d'importants travaux de réaménagement, ce tronçon de la muraille a été doublé sur sa face extérieure par une maçonnerie de 0.60 m d'épaisseur (UT9), afin de constituer une courtine renforcée d'une épaisseur de 1.35 m. A cette phase de construction appartiennent les dalles de schistes qui constituent d'une part le sol d'un chemin de ronde et d'autre part le lit de réglage sur lequel le parapet crénelé est posé. Ce dernier était doté d'un crénelage dont subsistent trois merlons: celui du milieu était ajouré d'une meurtrière à embrasure fortement évasée. Contre la tour, le crénelage devait se terminer par un merlon plus large.

Synthèse des observations de terrain

L'analyse des maçonneries de l'enceinte avancée occidentale a clairement montré qu'il ne s'agit pas d'une défense construite en une seule fois. Au contraire, elle a été reconstruite, exhaussée et renforcée à plusieurs reprises.

En ce qui concerne le mur occidental, le tronçon de maçonnerie situé en amont de la tour médiane «B», sous le ressaut, correspond au vestige le plus ancien de la muraille (première phase). Il fait probablement partie d'un mur encore sans tours flanquantes et doté d'un simple couronnement oblique interrompu par des ressauts verticaux qui compensaient le dénivellement abrupt du rocher. Les seuls éléments indiquant qu'il s'agissait bien d'un mur défensif sont les deux meurtrières repérées à la base de la muraille. Les deux extrémités de ce premier mur étant arrachées, on pourrait supposer que, au-delà de la partie conservée, son tracé déviait de l'actuel. Au sud, l'arrachement du mur coïncide avec une vire du rocher: la muraille ne se prolongeait peut-être pas au-delà. Au nord, un tracé différent de l'actuel est cependant difficilement imaginable (par exemple un tracé oblique venant rejoindre directement la tour maîtresse). En effet, la tour d'angle actuelle «C» occupe le sommet d'un promontoire rocheux qui est séparé par un vallon de l'éperon sur lequel est érigée la tour maîtresse (fig. 1).

Plus tard, le mur d'enceinte fait l'objet de reconstructions importantes (deuxième phase): la muraille primitive est surélevée par un parapet à redents ajouré de meurtrières, tandis qu'au sud, une tour de flanquement peu élevée (tour médiane «B») est ajoutée. Lors de la construction de cette tour au plus tard, la muraille est allongée vers l'aval. Le ressaut observé sur la face intérieure du nouveau mur d'enceinte à la base du parapet est trop étroit pour avoir servi lui-même de chemin de ronde, mais il pourrait avoir constitué le support pour une passerelle en bois.

La phase de construction suivante touche l'angle nord-ouest de l'enceinte avancée (troisième phase): le tronçon amont de la muraille est entièrement recons-

truit et renforcé à l'extrémité supérieure par la tour d'angle «C». La muraille est pourvue d'un parapet à redents, comme le mur primitif. La tour d'angle est aménagée avec au moins deux étages ajourés et un étage de combles. Cette tour angulaire diffère ainsi de la tour plus ancienne, moins haute, située en contrebas.

C'est d'ailleurs peut-être à cette même époque que la tour médiane est surélevée de deux étages jusqu'à la base du parapet actuel (quatrième phase), permettant l'aménagement d'un deuxième étage ajouré, à l'image de la tour d'angle supérieure. Cet étage était accessible par une porte aménagée dans le flanc nord de la tour. La tour médiane «B» paraît, à ce stade, dépourvue de crénelage, la charpente du toit reposant vraisemblablement sur le glacis de mortier qui recouvre le couronnement du mur. Plus tard, la tour est exhaussée encore deux fois (cinquième phase): d'abord par un parapet, puis par un crénelage créant ainsi un étage de combles suffisamment haut pour le rendre utilisable comme point d'observation. La porte aménagée sur le flanc nord de la tour était sans doute accessible par un escalier en bois.

En ce qui concerne le tronçon nord la muraille, à l'ouest de la tour Bayart, trois phases de construction ont clairement pu être définies. Les deux premières constituent le socle de la muraille actuelle. La partie inférieure, qui englobe vraisemblablement une meurtrière, devait barrer le petit vallon encore bien visible sur le dessin d'Albert Naef, à la fin du XIX^e siècle (fig. 1). Étant donné sa faible épaisseur, cette enceinte était vraisemblablement dépourvue d'un chemin de ronde, ou alors il s'agissait d'un aménagement en bois, comme il pourrait en avoir existé un contre le mur occidental. Un chemin de ronde est cependant clairement installé lors de la troisième phase, quand la muraille est renforcée par un doublage et surélevée par un parapet crénelé.

Le parement parfaitement lisse de la tour Bayart indique que cette tour maîtresse a été conçue comme élément indépendant, avant les courtines qui viennent la rejoindre à l'ouest et à l'est. La postériorité de la muraille par rapport à la tour n'est cependant vérifiable que par rapport aux deux dernières phases. Aucune de ces trois maçonneries ne peut être rapprochée de l'une des phases de l'enceinte occidentale: les liaisons sont coupées par une brèche profonde, les mortiers et les caractères de maçonnerie diffèrent.

L'enceinte occidentale avancée dans son contexte spatial et historique

Les fortifications de Saillon sont caractérisées par trois parties bien distinctes: l'enceinte qui entoure le bourg, le château situé sur le «Sénat», le point le plus haut de l'arête rocheuse en amont de l'église, et l'enceinte avancée occidentale qui protège la partie inférieure de l'arête (fig. 1). Cette enceinte avancée comprend la tour ronde appelée la «tour Bayart» et la longue muraille aux tours flanquantes.

Selon les recherches publiées sous la direction de F.-O. Dubuis, le château, sans doute celui occupant jadis le point le plus haut de la colline, est attesté dès 1052⁸. En 1222, quand Thomas de Savoie acquit la seigneurie de Saillon, un

⁸ François-Olivier DUBUIS (dir.), *Bourg et château de Saillon, un ensemble, témoin d'histoire et centre vivant d'une commune valaisanne*, Martigny, 1983 (2^e éd.). Pour le développement des enceintes, voir notamment les pages 10-14 et 28-32. Pour la datation de la tour ronde en 1261-1262, voir aussi Daniel DE RAEMY, «L'architecture militaire: donjons et châteaux», dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI *et alii*, *Les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, p. 487-508, plus spécialement p. 493-494. Pour l'ensemble du site, voir aussi Pierre FILLIEZ, *Saillon (Valais)*, Berne, 2004 (Guides des monuments suisses, SHAS série 75, n° 747).

castrum doté d'un logis (*sala*) et d'une tour est mentionné. Thomas y instaure ensuite le centre d'une châtelainie, retirant ainsi le bourg de l'influence des seigneurs locaux.

Pierre de Savoie hérite des lieux en 1255 et entame dès 1257-1258 les travaux de remise en état du système défensif. Des réfections sont attestées notamment sur l'enceinte du bourg (sur la muraille nord, entre la porte de *Chavannes* à l'ouest et la porte du *Bornel* à l'est, et sur une tourelle d'une porte). Il construit (ou reconstruit?) également deux murs allant jusqu'à l'*aula* du château: il s'agit probablement des murailles qui relient le bourg au château sur le «Sénat», l'une suivant le bord sud de la colline, l'autre bordant le versant nord qui surplombe le quartier des *Chavannes*⁹. En 1261-1262, Pierre fait renforcer les défenses du château par l'ajout de la tour Bayart construite sur plan circulaire, sous la direction de Pierre Meynier, intendant des fortifications du comte. Cet ouvrage devait atteindre une hauteur de 70 pieds (19.60 m) et être doté d'un glacis à la base et d'un crénelage au sommet¹⁰. Des vestiges d'un mur émergeant encore du sol indiquent que cette tour était probablement reliée par une courtine au château.

En 1266-1267, les comptes savoyards mentionnent les dépenses pour un mur de 33 toises (92.40 m) «dans le château». D'après la façon de citer les maisons, F.-O. Dubuis suppose qu'il s'agit d'un mur séparant le bourg du château, s'insérant entre les courtines nord et sud mentionnées en 1257-1258¹¹. La longueur du mur conviendrait cependant également pour le mur ouest de l'enceinte avancée occidentale. Il peut paraître étonnant que la construction de cette enceinte régulièrement entretenue, reconstruite et renforcée ne soit pas signalée dans les comptes savoyards comme un événement majeur. Une relecture des textes pourrait apporter des éclaircissements.

Les travaux de restauration des années 2006 et 2007 ont touché trois secteurs distincts du système de défense du château. Les deux premiers tronçons concernent la muraille située en amont de l'église, ainsi que les maçonneries s'élevant sur le «Sénat». D'après les sources historiques, il s'agirait donc de maçonneries appartenant au château du XI^e siècle, peut-être reconstruites lors de son agandissement sous Pierre de Savoie après le milieu du XIII^e siècle. En l'absence d'une étude archéologique, aucun complément ne vient s'ajouter à nos connaissances. Seule une fouille du sous-sol permettrait de mieux connaître le château et de préciser le tracé du mur d'enceinte, ainsi que le plan des bâtiments qui occupaient jadis la cour. La chapelle Saint-Sulpice y est encore mentionnée en 1591.

Le troisième secteur concerne la courtine à l'ouest de la grande tour circulaire, notamment le tronçon nord et le tronçon occidental avec les deux tours flanquantes supérieures. Cette muraille avancée fait partie d'un système de protection qui borde la longue arête en contrebas du château jusqu'à l'extrémité occidentale, où le mur s'infléchit à angle droit et plonge en direction de la plaine. La seule partie datée de cet ensemble est la grande tour ronde (1261-1262). L'espace protégé par cette enceinte n'a apparemment jamais été construit. Une vigne est cependant attestée déjà anciennement¹². Vers la fin du XIX^e siècle, elle occupait le pied de la colline de part et d'autre de la route (fig. 1). Aujourd'hui, elle s'étend jusqu'à la muraille et recouvre par ses remblais les anciens sols.

⁹ DUBUIS, *Bourg et château de Saillon*, p. 12.

¹⁰ *Idem*, p. 14.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Idem*, p. 30.

On pourrait s’imaginer que la tour maîtresse formait dans un premier temps l’extrémité occidentale du château de Pierre de Savoie. Nous avons observé une disposition semblable à Montorge et à Tourbillon¹³. Comme à Montorge, la tour circulaire est protégée à l’ouest par un fossé naturel encore bien marqué dans la topographie sur le relevé de Naef en 1895 (voir plus haut, fig. 1; l’entaille a été remblayée pour la plantation de la vigne). La muraille située à l’ouest de la tour et qui barre l’accès au versant de la colline serait par contre plus récente. Nous savons aujourd’hui que cette partie, la plus occidentale des défenses, n’a pas été construite d’un seul jet, mais a connu des reconstructions sur toute sa longueur: la tour médiane et la tour d’angle supérieure ont été rajoutées dans un deuxième et troisième temps; la tour médiane a été également surélevée à trois reprises. Si les parties les plus anciennes de l’enceinte avancée occidentale peuvent dater du troisième quart du XIII^e siècle, comme le propose Dubuis, les travaux de renforcement et d’exhaussement pourraient être contemporains de travaux semblables observés sur les courtines du bourg et datés selon Dubuis du XIV^e siècle¹⁴. L’évolution architecturale parvient à son terme au XV^e siècle, quand les fortifications féodales du Valais sont abandonnées de manière générale.

¹³ Alessandra ANTONINI, *Le château de Montorge*, Sion, 2006 (Sedunum nostrum, annuaire n° 13).
Alessandra ANTONINI, «Colline de Tourbillon - fortifications avancées, Sion, distr. de Sion», dans *Vallesia*, 61 (2006), p. 433-435.

¹⁴ DUBUIS, *Bourg et château de Saillon*, p. 32.